

### ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.*

I. **R**ome. Tous les interrogatoires du Cardinal Coscia sont, à ce que l'on croit, présentement finis ; il en a subi encore cinq depuis le treizième dont nous fîmes mention le mois passé, à l'issuë dequels on redoubla la Garde ; cependant on lui a accordé un délai de 15. jours pour défendre sa cause, qui selon les apatences est en très-mauvais état. Sur le refus qu'a fait l'Avocat Toppi d'entreprendre cette défense, le Duc Coscia viendra, dit-on, incessamment en cette Ville avec deux habiles Avocats Napolitains qui veulent s'en charger ; mais l'opinion commune est que ce Cardinal pourroit bien être transféré du Couvent de Ste. Praxede au Château St. Ange, pour y être enfermé sa vie durant. On a déjà consigné aux Cardinaux députés de la Congregation de *Nonnullis* ou de *Pro causa nota*, un écrit contenant tout ce qui s'est passé dans les interrogatoires dudit Cardinal ; & cette Congregation a dû s'assembler, suivant une résolution qu'elle avoit prise le 26. Septembre, pour mettre la dernière main à son procès, & prononcer sa Sentence ; ainsi, nous pourrons en faire mention dans nôtre futur Journal, si de nouveaux incidens ne viennent encore à la faire différer.

II. Dans un Consistoire secret tenu le 3. par Clement XII, & 29. Cardinaux, on proposa & préconisa divers Archevêchés & Evêchés en Allemagne ;